Rentrée numérique au Lycée Aristide Briand

En raison de défaillances techniques en cette fin d'été, l'accès à l'informatique au Lycée (Réseau pédagogique, accès Rozoh pour les portails piétons, etc.) risque d'être fortement perturbé pendant la semaine du 1^{er} au 5 septembre 2025.

I – Accès au réseau du Lycée – IACA.

Vous allez toutes et tous recevoir votre identifiant et votre mot de passe provisoire pour l'accès aux ordinateurs et au réseau du lycée par l'intermédiaire de vos professeurs principaux ou référents dès la rentrée. Ces identifiants sont nommés « identifiants IACA ».

Lors de votre première connexion, il vous sera demandé de changer de mot de passe.

Attention, votre nouveau mot de passe devra comporter au moins dix caractères dont au moins une majuscule, une minuscule, un chiffre, un caractère spécial comme Aristide2025# par exemple.

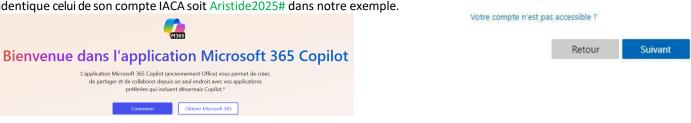


En cas de perte ou d'oubli de ces identifiants IACA, demander à n'importe quel enseignant de vous les réinitialiser.

II - Accès à Microsoft Office 365 Copilot - Accès et installation des produits Office pour usage personnel

Le contrat de licence Office 365 souscrit par le Conseil Régional intègre la possibilité pour tous les élèves ligériens de disposer d'une licence personnelle permettant d'installer les outils Microsoft Office sur un maximum de 5 périphériques personnels. Le compte à utiliser doit être de la forme suivante Microsoft identifiantIACA@0440069I.paysdelaloire.education et l'identifiant et le mot de passe correspondent au compte IACA (Voir I) généré par l'établissement. Se connecter Par exemple, Aristide BRIAND, élève de 201 au lycée possède un compte IACA dont abriand@0440069l.paysdelaloire.education

Par exemple, Aristide BRIAND, élève de 201 au lycée possède un compte IACA dont l'identifiant est abriand et le mot de passe Aristide2025#. Son compte Microsoft correspond à abriand@0440069l.paysdelaloire.education et son mot de passe est identique celui de son compte IACA soit Aristide2025# dans notre exemple.



Il peut à partir du périphérique de son choix se connecter au <u>site</u> (https://www.office.com/).

Il accède alors aux produits Microsoft Office en ligne à partir des icônes à gauche de la page et il peut directement travailler en ligne ou télécharger les outils Office de son choix pour les installer sur son poste (jusqu'à 5 périphériques).

Avec cet accès, l'utilisation en ligne des produits Office est aussi possible, avec un espace Cloud OneDrive, mais aucune adresse courriel n'y est associée (pas d'accès à Outlook).



Pas de compte ? Créez-en un!

III - Ordinateurs portables fournis aux élèves par la Région Pays de la Loire.

Un ordinateur portable est mis à disposition pour tous les lycéens entrant en classe de Seconde sous la forme d'un **prêt durant leur scolarité** dans l'établissement. Ce principe de prêt permet à chaque élève de bénéficier d'une assistante technique assurée par la Région. Il engage la <u>responsabilité de l'élève et ses responsables légaux</u>. À l'issue de sa scolarité, l'ordinateur est cédé à titre gratuit et devient propriété de l'élève.

Les étapes pour recevoir son ordinateur portable.

<u>Etape 1 : Compléter le formulaire de préinscription.</u>

<u>Etape 2</u>: Après pré-inscription et vérification des conditions d'attribution, l'élève et ses responsables légaux

recevront un email les invitant à :

√ lire le règlement

√ signer en ligne la charte d'usage.

La procédure de signature est entièrement dématérialisée.

Etape 3 : Remise de l'ordinateur.

→ COMMENT ?

La distribution est organisée par la Région et se déroule **au sein des établissements**, avec leur appui. Elle est **nominative** et conditionnée par l'inscription de l'élève dans l'établissement au jour de distribution.

→ QUAND ?

L'établissement communiquera la date exacte de distribution aux élèves. Elle démarrera dès la rentrée scolaire pour permettre aux élèves signataires de chartes de bénéficier de l'équipement au plus tôt. Dans quelques établissements pilotes, les distributions auront lieu dès septembre.

La connexion aux services.

Le compte à utiliser doit être de la forme suivante : identifiantIACA@0440069I.paysdelaloire.education et le mot de passe du compte IACA. En cas de perte, oubli ou volonté de changement, voir la procédure détaillée dans la partie I – Accès au réseau du Lycée – IACA du présent document.

Par exemple, Aristide BRIAND, élève de 201 au lycée possède un compte IACA dont l'identifiant est abriand et le mot de passe Aristide2025#. Son identifiant de compte est alors <u>abriand@0440069l.paysdelaloire.education</u> et son mot de passe est identique à son compte IACA: Aristide2025#. Un tutoriel de connexion est disponible <u>ici</u>.

Hotline.

En cas de questions ou de problèmes techniques, les élèves bénéficient d'une **assistance personnalisée** par courriel **llyceen1ordi@paysdelaloire.fr**, par téléphone via un numéro Vert **0 806 079 409** ou par tchat sur <u>cette page</u> en cliquant sur la bulle tout en bas en droite.

Et en ce qui concerne les applications installées ?

Une série d'applications est installée sur les ordinateurs. La liste exhaustive vous est accessible ici.

Les lycéens ne sont pas administrateurs de leur compte sur leur ordinateur portable et ne peuvent donc pas installer de nouveaux logiciels autres que ceux fournis par la Région. Ils le pourront à l'issue de leur scolarité, lorsqu'ils deviendront propriétaires de l'ordinateur.

IV - Accès à eLyco/Pronote - Connexion EduConnect.

L'accès à eLyco/Pronote se fait via cette adresse web: https://aristide-briand.paysdelaloire.e-lyco.fr/

A priori, vous avez toutes et tous votre code d'accès EduConnect. Si tel n'est pas le cas en ce début d'année, demander à votre professeur principal mais pour éviter les soucis habituels d'oublis de rentrée, nous avons décidé de réinitialiser l'ensemble des mots de passe pour tous les élèves de Seconde du Lycée.

En ce qui concerne EduConnect, <u>il est demandé aux élèves et étudiants de valider une adresse courriel de récupération</u> afin qu'ils puissent retrouver leur identifiant et/ou mot de passe EduConnect en cas de perte/oubli.

La procédure est alors la suivante :

Etape 1 : Aller sur ce site (https://educonnect.education.gouv.fr/) et sélectionner le profil Élève.

Etape 2 : Entrer votre identifiant et votre mot de passe.

Etape 3: Cliquer sur « Mon compte »

Etape 4: Cliquer sur « Modifier mon adresse mail »

Etape 5: Saisir deux fois votre adresse mail puis cliquer sur « Suivant ».

<u>Etape 6 :</u> Consulter votre messagerie et ouvrir le message reçu qui ressemble à ceci et cliquer sur le bouton bleu ou copier/coller le lien dans votre navigateur.

<u>Etape 7 :</u> Fermer votre navigateur puis recommencer les étapes 1,2 et 3 afin de vérifier que votre adresse courriel est activée.

Administrateur ÉduConnect © 14:34 [ÉduCon...] Confirmation de votre nouvelle a...

Vous avez demandé une modification de l'adr...

Les élèves accèdent à Pronote via leur connexion à eLyco. Il est aussi possible d'installer Pronote sur son téléphone cellulaire. En cas de souci, les professeurs principaux transmettront les erreurs et les demandes de réinitialisation de comptes aux personnels compétents.

TRES IMPORTANT - EDUCONNECT

Mon identifiant Educonnect:

Mon mot de passe Educonnect :

Mon adresse courriel de récupération associée à Educonnect :

V – Accès à Pix

Tous les élèves et étudiants du Lycée ont accès à PIX par l'intermédiaire d'eLyco ou du site PIX (https://app.pix.fr/connexion).

Voici comment vous devez démarrer l'année.

Se connecter à PIX via eLyco et votre accès EduConnect puis saisir le code de parcours de rentrée suivant :

Seconde: SAHFCA424 Première: GHHGCQ358 Terminale: BBRMFT748 Post-bac: VHZQCB268

Dans un second temps, éventuellement se connecter à PIX sans passer par eLyco via https://app.pix.fr/connexion. Vous devrez alors demander à votre professeur vos identifiant et mot de passe spécifiques à PIX.

Nous rappelons que seuls les élèves et étudiants s'étant entraînés durant toute leur scolarité peuvent prétendre à une certification en Terminale ou en seconde année d'études supérieures au cours du premier trimestre 2026. Le passage de cette épreuve de certification est obligatoire.

Ainsi, en résumé :

En cas de souci ou de besoin de renseignements, s'adresser à vos professeurs principaux ou référents.

Bonne rentrée à toutes et à tous.